□ Créer, qualifier et gérer son fichier clients



Le «client» est le cœur de votre entreprise, c'est lui qui la fait vivre. Sans lui, votre activité n'existe pas!

Le fichier clients permet de comprendre vos prospects et vos clients pour leur proposer le bon produit et/ou le bon service, au bon moment. Il requiert de mettre en place un moyen de collecter différentes informations les concernant, dans le respect de la législation (RGPD = Règlement général sur la protection des données).

Grâce aux informations pertinentes que vous collectez, vous menez des actions commerciales ciblées et efficaces qui contribuent à l'accroissement du trafic dans votre point de vente et à l'augmentation de votre chiffre d'affaires.

Mettre en place et animer un programme de fidélisation pour ses clients.



La mise en œuvre d'un programme de fidélisation a pour objectifs de gagner la confiance de vos clients et de se rapprocher d'eux. En leur proposant des services adaptés, vous leur donnez envie de continuer à acheter dans votre enseigne.

Construisez un programme de fidélisation efficace et pertinent en vous fixant des objectifs concrets. Mesurez-en les effets : fréquence des visites, nombre de cartes de fidélité créées (support papier ou cartes dématérialisées), chiffre d'affaires supplémentaire généré, etc... Au delà de la fidélité, ces programmes ont également vocation à accroître la connaissance clients grâce aux données de profil collectées à l'inscription.

Traditionnels ou désormais dématérialisés sur supports digitaux (carte, puce, smartphone,...), les programmes de fidélisation favorisent le ré-achat et l'attachement de la clientèle à votre point de vente.